Motion du 18 janvier 2006 de M. Thierry Piguet, Mmes Nicole Bobillier, Monique Cahannes, MM. David Carrillo, Gérard Deshusses, Jean-Louis Fazio, Mme Béatrice Graf Lateo, MM. René Grand, Roman Juon, David Metzger, Jean-Charles Rielle, Mmes Sandrine Salerno, Martine Sumi-Viret et Nicole Valiquer Grecuccio: «Bons vœux du Conseil administratif».

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 5 avril 2006)

MOTION

Considérant:

– le nombre pléthorique de cartes de vœux de fin d'année envoyées par le Conseil administratif, le Conseil municipal et certains services de la Ville de Genève, sur un carton identique et aux mêmes destinataires;

– l'engagement pris par la Ville de Genève dans le cadre de l'Agenda 21;

– la volonté générale et d'actualité d'agir sur la limitation des coûts et sur l'incohérence de certaines dépenses face à d'autres restrictions,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif

– d'éditer une seule carte de vœux de fin d'année, avec deux impressions intérieures au maximum, l'une libellée au nom du Conseil administratif, l'autre au nom de la Ville de Genève. Ces deux impressions permettront à la fois un envoi plus général par le Conseil administratif et plus individualisé par les services de la Ville de Genève. Dans cette perspective, il conviendra de recouper les fichiers d'adresses informatisés des divers services et de centraliser l'adressage des vœux. Cette carte sera créée, sur concours, par un jeune graphiste en formation;

– de ne plus envoyer par courrier aux membres du Conseil municipal des cartons d'invitation aux différentes manifestations organisées par la Ville, mais de leur adresser ces invitations par courriel;

– de mieux coordonner les publications d'information des divers services et départements de la Ville, afin d'en limiter le nombre et les coûts.